

Les journaux classés comme "services essentiels"

"Rien ne sera fait pour les priver du personnel qualifié dont ils ont besoin", déclare le directeur du nouveau service sélectif national, M. Little, à la suite du ministre du travail

Ottawa, 25 (C.P.) — M. Elliott M. Little, directeur du nouveau service sélectif national (pour la mobilisation du capital humain relativement au service obligatoire au pays même) a déclaré, aujourd'hui, qu'il s'accorde avec le ministre fédéral du travail, M. Mitchell, pour considérer les journaux comme "services essentiels". Il déclare que rien ne sera fait pour priver les journaux du personnel qualifié dont ils ont besoin pour accomplir avec efficacité leur rôle.

Le ministre du travail, M. Mitchell, au cours d'une conférence de presse qui avait immédiatement suivi la déclaration du premier ministre King relativement à l'organi-

sation du service sélectif national, hier soir, avait déclaré qu'il considérait les journaux comme services absolument essentiels en temps de guerre.

M. Little ajoute, dans sa déclaration, que si, naturellement, l'on juge qu'un journal a un personnel plus nombreux que ne l'exigent ses besoins, l'on prendra des mesures spéciales pour régler cette situation.

"Par contre, dit-il, si certains journaux ont besoin de personnel additionnel, nous étudierons avec sympathie l'opportunité de transférer dans ces journaux certains hommes employés à un travail non essentiel, dans les cas où la chose sera faisable".